

NanoXplore Inc.

RAPPORT DE GESTION

Pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023



[Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens]

Le présent rapport de gestion contient un aperçu des activités de NanoXplore Inc., de sa performance et de sa situation financière pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023. L'objectif de ce document est de fournir de l'information sur nos activités. L'information contenue dans les présentes est datée du 18 septembre 2024, date à laquelle ce rapport de gestion a été approuvé par le Conseil d'administration de la Société. Vous trouverez plus de détails à notre sujet sur le site Web de NanoXplore, à l'adresse www.nanoxplore.ca, et sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, y compris tous les communiqués de presse.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les chiffres comparatifs. Nous faisons parfois référence aux mesures financières non conformes aux IFRS dans le rapport de gestion. Consultez la section « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples informations. Sauf indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos », « NanoXplore » ou la « Société » désignent NanoXplore Inc. et ses filiales.

« T4-2024 » et « T4-2023 » réfèrent aux périodes de trois mois closes les 30 juin 2024 et 2023 respectivement et « Cumul 2024 » et « Cumul 2023 » réfèrent aux exercices clos les 30 juin 2024 et 2023 respectivement.

1. AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives relatives à la Société, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Ces déclarations prospectives dépendent d'un certain nombre de facteurs et sont exposées à des risques et incertitudes. Les résultats réels peuvent différer de ceux attendus. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, mais elle informe le lecteur que les hypothèses concernant des événements futurs, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes, car elles sont exposées à des risques et des incertitudes inhérents à ses activités. La direction n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations sur des événements futurs, sauf lorsque les autorités réglementaires l'exigent.

Ce rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Lorsqu'ils sont utilisés dans ce rapport de gestion, les mots « pourrait », « serait », « aurait », « sera », « avoir l'intention », « planifier », « anticiper », « croire », « chercher », « proposer », « estimer », « projeter » et « s'attendre », et les expressions similaires, visent à identifier des déclarations prospectives. Plus particulièrement, le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives concernant, entre autres, les objectifs commerciaux, la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les projets et occasions d'affaires et les résultats financiers. Ces déclarations portent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les opinions alors actuelles de NanoXplore concernant les événements futurs basés sur certains faits et hypothèses et sont exposées à certains risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, des changements dans les facteurs de risque décrits dans la section portant sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines attentes et hypothèses clés formulées par NanoXplore, y compris les attentes et les hypothèses concernant la disponibilité des ressources en capital, la performance de l'entreprise, les conditions du marché et la demande des clients. Bien que NanoXplore estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de NanoXplore diffèrent de ceux décrits dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, ceux énumérés ci-dessus, ceux décrits dans la section portant sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion, ainsi que les hypothèses sur lesquelles ils sont fondés pouvant se révéler incorrectes. Ces facteurs ne doivent pas être considérés comme exhaustifs. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans le présent rapport de gestion comme prévu, planifié, anticipé, cru, recherché, proposé, estimé ou attendu, et nul ne devrait se fier outre mesure aux déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, NanoXplore n'a pas l'intention de mettre à jour ces déclarations prospectives, et n'a aucune obligation à cet égard. Les déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion sont explicitement visées par ces mises en garde.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion, qui portent sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie prospectifs sont fondées sur des hypothèses concernant des événements futurs, y compris des conditions économiques et des plans d'action proposés, sur la base de l'évaluation faite par la direction de NanoXplore des informations pertinentes actuellement disponibles. Les lecteurs sont avisés que les informations sur les perspectives contenues dans le présent rapport de gestion ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont divulguées aux présentes, selon le cas.

2. SURVOL DES ACTIVITÉS

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

NanoXplore Inc est une société de graphène, un manufacturier et un fournisseur de poudre de graphène à haut volume pour usage dans les marchés industriels et des transports. La Société fournit également des produits de composite et des produits de plastique enrichis de graphène standards et sur mesure à plusieurs clients dans les domaines du transport, de l'emballage et de l'électronique, ainsi que dans d'autres secteurs industriels. La Société est également un fabricant de batteries Li-ion enrichies de silicium-graphène pour les marchés des véhicules électriques et du stockage de réseau. La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* aux termes d'un certificat de fusion daté du 21 septembre 2017 et son siège social est situé au 4500 boulevard Thimens, Montréal (Québec), Canada.

Les titres de NanoXplore sont négociés sur la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « GRA » et également sur l'OTCQX sous le symbole « NNXPF ».

La Société détient les filiales suivantes :

Filiales	Secteur à présenter
NanoXplore Switzerland Holding SA (« NanoXplore Switzerland »), basée en Suisse, avec une participation de 100 % [2023 – 100 %]. NanoXplore Switzerland détient 100 % de CEBO Injections SA (« CEBO »)	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
NanoXplore Holdings USA, Inc. (« NanoXplore Holdings USA »), basée aux États-Unis, avec une participation de 100 % [2023 – 100%]. NanoXplore Holdings USA détient 100 % de NanoXplore USA, Inc. [2023 – 100%] et 100% de RMC Advanced Technologies Inc., [2023 – néant]	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
Sigma Industries Inc. (« Sigma »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2023 – 100 %]. Sigma a deux filiales actives entièrement détenues: Faroex Ltd., basée au Manitoba, et René Matériaux Composites Ltée, basée au Québec. René Matériaux Composites Ltée ne détient aucune filiale [2023 – a une filiale active entièrement détenue: RMC Advanced Technologies Inc., basée aux États-Unis, maintenant détenue par NanoXplore Holdings USA, Inc.]	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
Canuck Compounders Inc. (« Canuck »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2023 – 100 %]	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
VoltaXplore Inc. (« VoltaXplore »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2023 – 100 %].	Cellules de batterie

SECTEUR OPÉRATIONNEL

La Société a deux secteurs opérationnels en fonction des produits :

- 1) Matériaux avancés, plastiques et produits composites :**
Fournit des produits plastiques et composites standard et personnalisés enrichis de graphène à divers clients des secteurs du transport, de l'emballage, de l'électronique et d'autres secteurs industriels.
- 2) Cellules de batterie :**
Fournit une batterie Li-ion enrichie de silicium-graphène pour les marchés des véhicules électriques et du stockage sur réseau. Ce secteur n'a encore généré aucun revenu.

Les opérations et les activités correspondantes sont gérées en conséquence par le Décideur en chef de l'Exploitation de la Société. Des informations opérationnelles et financières des secteurs et des indicateurs de performance clés sont disponibles et utilisés pour gérer ces secteurs d'activité, examiner les performances et affecter les ressources.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CLÉS POUR T4-2024

- Des revenus totaux records de 38 125 566 \$ pour le T4-2024 comparativement à 33 318 964 \$ pour le T4-2023, ce qui représente une augmentation de 14%;
- La marge brute ajustée⁽¹⁾ sur les revenus de client de 23,6% au T4-2024 comparativement à 20,8% au T4-2023;
- Perte nette de 2 421 110 \$ pour le T4-2024 comparativement à 2 003 549 \$ pour le T4-2023;
- Un BAIIA ajusté⁽²⁾ global de 2 488 304 \$ au T4-2024 comparativement à 526 140 \$ au T4-2023;
- Un BAIIA ajusté⁽²⁾ de 3 329 793 \$ au T4-2024 comparativement à 1 130 962 \$ au T4-2023 pour le secteur des matériaux avancés, plastiques et produits composites;
- Une perte au titre du BAIIA ajusté⁽²⁾ de 841 489 \$ au T4-2024 comparativement à 604 822 \$ au T4-2023 pour le secteur des cellules de batterie (l'initiative de VoltaXplore);
- Liquidités totales de 36 504 880 \$ au 30 juin 2024, dont la trésorerie et équivalents de trésorerie de 26 504 880 \$;
- Dette à long terme totale de 6 346 503 \$ au 30 juin 2024, une réduction de 1 529 385 \$ comparativement au 30 juin 2023.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CLÉS POUR CUMUL 2024

- Des revenus totaux records de 129 992 368 \$ pour le Cumul 2024 comparativement à 123 857 171 \$ pour le Cumul 2023, ce qui représente une augmentation de 5%;
- La marge brute ajustée⁽¹⁾ sur les revenus de client de 21,1% pour le Cumul 2024 comparativement à 17,4% pour le Cumul 2023;
- Perte nette de 11 665 006 \$ pour le Cumul 2024 comparativement à 12 798 174 \$ pour le Cumul 2023;
- Un BAIIA ajusté⁽²⁾ global de 2 519 134 \$ pour le Cumul 2024 comparativement à une perte de 857 887 \$ pour le Cumul 2023;
- Un BAIIA ajusté⁽¹⁾ de 5 176 437 \$ pour le Cumul 2024 comparativement à une perte de 234 795 \$ pour le Cumul 2023 pour le secteur des matériaux avancés, plastiques et produits composites;
- Un perte au niveau du BAIIA ajusté⁽²⁾ de 2 657 303 \$ pour le Cumul 2024 comparativement à 623 092 \$ pour le Cumul 2023 pour le secteur des cellules de batterie (l'initiative de VoltaXplore).

FAITS SAILLANTS

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, la Société a continué de se concentrer sur le développement de marchés pour ses produits de graphène et sur le développement en aval des additifs et des produits prémélangés qui facilitent cette introduction. La Société a réussi à intégrer le GrapheneBlack dans de nombreux flux de produits, tant en interne qu'en externe. La Société poursuit son engagement auprès de nombreux clients potentiels qui valident actuellement le GrapheneBlack et les mélanges-maîtres, concentrés et produits enrichis de GrapheneBlack.

Plan stratégique et d'investissement sur 5 ans

La Société a commencé à exécuter son plan stratégique et d'investissement sur 5 ans annoncé au cours de l'exercice précédent. Le plan représente une augmentation de la capacité de production de graphène, de matériaux pour batteries et de mélanges maîtres, composés et composites enrichis de graphène.

Dans le cadre de son plan stratégique et d'investissement quinquennal :

- 1) VoltaXplore s'est entendue sur les conditions commerciales pour l'approvisionnement de cellules de batterie Li-ion avec un fabricant d'équipement d'origine réputé. Les cellules de batteries seront produites dans la giga-usine de VoltaXplore. L'accord porte sur 1 GWh par an pour une durée de 10 ans selon une formule de tarification qui recharge le coût des matières premières au client.
- 2) La Société a été sélectionnée comme fournisseur pour trois nouvelles gammes de produits par deux clients existants, soit un important fabricant d'équipements d'origine de véhicules utilitaires et un fabricant d'équipements industriels, pour la fourniture de pièces extérieures de véhicules. Ces composantes sont utilisées aussi bien dans les moteurs à combustion interne que dans les véhicules électriques. La production des pièces reliées à la première gamme de produits débutera en 2024 tandis que le démarrage de la production des deux autres gammes est prévu pour 2026. La production pour ce type de produits est généralement d'une durée de 10 ans. La Société estime que ces activités généreront 24 M\$ de ventes annuelles, à maturité, ainsi que des revenus d'outillage non-récurrents de 10 M\$. La Société

⁽¹⁾ La marge brute ajustée est une mesure non conforme aux IFRS et le rapprochement se trouve dans la section « Résultats globaux »

⁽²⁾ Le BAAIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et le rapprochement se trouve dans la section « Résultats globaux »

a déjà acquis l'équipement de fabrication nécessaire pour exécuter ces commandes et l'agrandissement de l'usine de Caroline du Nord est en cours.

- 3) L'un de nos clients a demandé à la Société d'agrandir ses installations de Saint-Clotilde-de-Beauce afin de permettre une plus grande capacité de production d'un produit enrichi de graphène que nous fournissons actuellement. Cette expansion, qui fait partie de l'initiative d'allègement, sera payée en grande partie par notre client. Par conséquent, les dépenses d'investissement de 30 à 35 millions de dollars annoncées précédemment pour l'initiative d'allègement de SMC se situeront désormais dans une fourchette de 25 à 30 millions de dollars.
- 4) Suite à une ingénierie plus poussée et à une mise à jour des devis relatifs aux équipements liés au plan stratégique et d'investissement quinquennal de la Société, le capital requis pour l'exécution du plan initialement annoncé a été réduit, passant de 170 millions de dollars à environ 140 millions de dollars. La Société prévoit financer le capital requis principalement par le biais d'une facilité de crédit à long terme et du soutien de l'État.
- 5) En avril 2024, la Société a remplacé sa facilité de crédit existante auprès de la Banque Nationale du Canada par une nouvelle facilité de crédit élargie auprès de la Banque Royale du Canada. La nouvelle facilité de crédit comprend une ligne de crédit renouvelable de 10 M\$ et un financement au titre de crédit-bail pouvant atteindre 50 M\$ pour les dépenses d'équipement et d'infrastructure, et elle fournira un soutien financier au plan stratégique.

Mise en service réussie des lignes pilotes de silicium enrichies de graphène et de matériaux actifs d'anode

Durant l'exercice clos le 30 juin 2024, la Société a complété avec succès la mise en service de deux lignes pilotes de matériaux d'anodes, atteignant une densité énergétique et une validation de produit remarquables.

- 1) La ligne pilote SiG^{MC} a une capacité de 100 tonnes par année. SiG^{MC} est un additif de silicium enrichi de graphène pour les matériaux d'anode des batteries Li-ion. Son ajout se traduit par une densité énergétique et une vitesse de charge améliorées.
- 2) La ligne pilote SG-X^{MC}, comprenant trois matériaux d'anode en graphite purifié sphérique enrobé (CSPG), a une capacité de 200 tonnes par année. SG-X^{MC} est un matériau d'anode à base de graphite avec différents revêtements de carbone et de graphène utilisé comme matériau actif d'anode pour les batteries Li-ion.

Amélioration de la R&D : Procédé à sec à grande échelle pour la fabrication de graphène

La Société a réalisé l'exfoliation du graphite grâce au développement réussi d'un nouveau procédé de fabrication à sec de graphène. Le nouveau procédé de fabrication à sec de graphène présente plusieurs avantages par rapport aux méthodes traditionnelles d'exfoliation liquide. En termes de dépenses d'investissement, le processus de fabrication à sec offre une réduction de près de 50 % par rapport au processus d'exfoliation liquide. Selon l'estimation actuelle de la Société, une capacité nette de 8 000 tonnes métriques ne nécessite que 20 millions de dollars de dépenses en investissement, avec un quart de la superficie actuelle requise par opposition au processus d'exfoliation liquide. NanoXplore a retenu des fournisseurs clés, garantissant une chaîne d'approvisionnement robuste pour les principaux équipements. L'approvisionnement en équipements est rationalisé grâce à des solutions prêtes à l'emploi, avec un délai de livraison estimé de 8 à 12 mois. La Société prévoit commencer à acheter les équipements au cours de l'année civile 2024.

Le nouveau procédé de fabrication à sec de graphène pourrait amener NanoXplore à une parité de coût avec les additifs de carbone traditionnels tels que le noir de carbone. La réduction des coûts résulte principalement de l'utilisation de graphite de basse qualité (issu du processus de production d'anodes de graphite) comme matière première. De plus, la mise à l'échelle de ce procédé est grandement facilitée et il fonctionne sur une base continue, rationalisant ainsi l'efficacité de la production. La capacité de traitement supérieure et les performances à long terme du graphène produit à sec offrent une proposition plus attrayante et élargiront le marché global adressable de la Société et accéléreront l'adoption commerciale du graphène.

Avec des brevets déjà accordés, cette technologie exclusive améliore de 20 % certaines propriétés physiques clés des polymères par rapport aux produits existants pour des applications nécessitant des exigences de longévité supérieures à 20 ans. Cette technologie trouve des applications potentielles dans les batteries et les composites légers, renforçant ainsi son attrait dans les industries de pointe. Ce nouveau procédé de fabrication ouvre également la porte à une myriade d'applications, notamment les tuyaux en plastique, les géosynthétiques, les plastiques recyclés, le béton, les fluides de forage et les mousses isolantes, entre autres.

Le nouveau procédé de fabrication à sec marque un changement de paradigme, réduisant considérablement l'empreinte environnementale associée aux méthodes traditionnelles d'exfoliation du graphite et répond aux préoccupations environnementales associées à l'utilisation de l'eau, tout en éliminant les étapes de lavage et de séchage qui contribuent à l'augmentation des coûts et de l'impact environnemental.

En août 2024, NanoXplore a reçu une subvention pouvant atteindre 2 900 000 \$ sur les trois prochaines années du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches pour la recherche et le développement de nouveaux matériaux anodes à faible empreinte carbone destinés aux batteries lithium-ion.

Liquidités totales

Au 30 juin 2024, la Société disposait de liquidités totales de 36 504 880 \$, comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que des montants disponibles aux termes de ses facilités de crédit.

Dettes à long terme

Le total de la dette à long terme a diminué, passant de 7 875 888 \$ au 30 juin 2023 à 6 346 503 \$ au 30 juin 2024, pour une variation de 1 529 385 \$. Les remboursements ont été de 6 189 647 \$ et la nouvelle émission a été de 4 472 322 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2024.

3. RÉSULTATS GLOBAUX

FAITS SAILLANTS

Le tableau suivant présente certains faits saillants de la performance de la Société pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023. Se reporter aux états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023 pour un compte rendu détaillé de la performance de la Société présentée dans le tableau ci-dessous.

En résumé :

	T4-2024		T4-2023		Variation		Cumul 2024		Cumul 2023		Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	\$	%		
Revenus	38 125 566	33 318 964	4 806 602	14%	129 992 368		123 857 171	6 135 197		5%		
Résultat d'exploitation	(1 167 221)	(2 088 375)	921 154	44%	(10 795 676)		(11 708 312)	912 636		8%		
Résultat net	(2 421 110)	(2 003 549)	(417 561)	(21%)	(11 665 006)		(12 798 174)	1 133 168		9%		
Résultat par action (De base et dilué)	(0,01)	(0,01)			(0,07)		(0,08)					
Mesure non conforme aux IFRS *												
BAlIA ajusté	2 488 304	526 140	1 962 164	373%	2 519 134		(857 887)	3 377 021		394%		

Par secteur à présenter :

	T4-2024		T4-2023		Variation		Cumul 2024		Cumul 2023		Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	\$	%		
Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites												
Revenus	38 125 566	33 318 964	4 806 602	14%	129 964 625		123 857 171	6 107 454		5%		
Résultat net	(1 111 765)	(961 524)	(150 241)	(16%)	(7 174 690)		(11 737 879)	4 563 189		39%		
Mesure non conforme aux IFRS *												
BAlIA ajusté	3 329 793	1 130 962	2 198 831	194%	5 176 437		(234 795)	5 411 232		2,305%		
Provenant de cellules de batterie												
Revenus	—	—	—	N/A	27 743		—	27 743		N/A		
Résultat net	(1 309 345)	(1 042 025)	(267 320)	(26%)	(4 490 316)		(1 060 295)	(3 430 021)		N/A		
Mesure non conforme aux IFRS *												
BAlIA ajusté	(841 489)	(604 822)	(236 667)	(39%)	(2 657 303)		(623 092)	(2 034 211)		N/A		

Les résultats d'exploitation peuvent inclure certains éléments inhabituels et autres qui ont été divulgués séparément, le cas échéant, afin de fournir une évaluation claire des résultats sous-jacents de la Société. En plus des mesures IFRS, la direction utilise des mesures non conformes aux IFRS dans les informations fournies par la Société qui, selon elle, constituent la base la plus appropriée pour évaluer les résultats de la Société.

INFORMATION ANNUELLE SÉLECTIONNÉE

Le tableau ci-dessous présente certaines informations annuelles auditées pour les exercices clos les 30 juin 2023, 2022 et 2021.

	2024 \$	2023 \$	2022 \$
Revenus	129 992 368	123 857 171	94 307 159
Résultat net	(11 665 006)	(12 798 174)	(15 540 594)
Résultat par action (De base et dilué)	(0,07)	(0,08)	(0,10)
Actifs totaux	159 692 998	165 245 803	168 091 927
Passifs non courants totaux	18 372 465	19 242 066	22 685 860

* MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le rapport de gestion a été préparé à partir des résultats et des informations financières déterminés selon les IFRS. Cependant, la Société considère certaines mesures financières non conformes aux IFRS comme des informations supplémentaires utiles pour mesurer la performance et la situation financières de la Société. Ces mesures, qui, selon la Société, sont largement utilisées par les investisseurs, les analystes en valeurs mobilières et d'autres parties intéressées pour évaluer la performance de la Société, n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures portant les mêmes titres présentés par d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne doivent pas non plus être interprétées comme une alternative aux mesures financières déterminées conformément aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS comprennent le « BAIIA ajusté » et la « marge brute ajustée ».

Les tableaux ci-dessous présente un rapprochement entre le « résultat net » selon les IFRS et le « BAIIA ajusté » ainsi que la « marge brute » selon les IFRS et la « marge brute ajustée » selon la mesure non conforme aux IFRS pour les périodes de trois mois et les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023.

1) Mesures non conformes aux IFRS « BAIIA ajusté »

	T4-2024 \$	T4-2023 \$	Cumul 2024 \$	Cumul 2023 \$
Résultat net	(2 421 110)	(2 003 549)	(11 665 006)	(12 798 174)
Impôts sur le résultat exigibles et différés	1 220 221	(239 724)	966 577	(38 650)
Revenus nets d'intérêts	33 861	22 924	(78 794)	(63 342)
Quote-part de la perte de la coentreprise	—	—	—	1 059 880
Perte (profit sur) cession d'immobilisations corporelles	(193)	131 974	(18 453)	131 974
Écart de change	111 928	(329 788)	287 302	725 221
Rémunération fondée sur des actions	498 655	273 910	1 557 425	1 118 772
Éléments hors exploitation ⁽¹⁾	189 783	—	459 783	116 000
Amortissement	2 855 159	2 670 393	11 010 300	8 890 432
BAIIA ajusté	2 488 304	526 140	2 519 134	(857 887)
- Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites	3 329 793	1 130 962	5 176 437	(234 795)
- Provenant de cellules de batterie	(841 489)	(604 822)	(2 657 303)	(623 092)

⁽¹⁾ Les éléments hors exploitation comprennent les honoraires professionnels principalement liés aux frais reliés au prospectus.

2) Mesures non conformes aux IFRS « Marge brute ajustée »

	T4-2024 \$	T4-2023 \$	Cumul 2024 \$	Cumul 2023 \$
Revenus de client	37 717 688	33 010 658	128 600 936	122 700 485
Coût des marchandises vendues	28 811 991	26 154 539	101 486 565	101 414 290
Marge brute ajustée	8 905 697	6 856 119	27 114 371	21 286 195
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	1 657 615	1 535 165	6 362 339	5 873 873
Marge bénéficiaire brute	7 248 082	5 320 954	20 752 032	15 412 322

Les tableaux ci-dessous présente un rapprochement entre le « résultat net » selon les IFRS et le « BAIIA ajusté » ainsi que la « marge bénéficiaire brute » selon les IFRS et la « marge brute ajustée » selon la mesure non conforme aux IFRS pour les périodes de trois mois closes le 30 juin 2024 (T4-2024), le 31 mars 2024 (T3-2024), le 31 décembre 2023 (T2-2024) et le 30 septembre 2023 (T1-2024).

1) Mesures non conformes aux IFRS « BAIIA ajusté »

	T4-2024 \$	T3-2024 \$	T2-2024 \$	T1-2024 \$
Résultat net	(2 421 110)	(3 089 430)	(2 428 388)	(3 726 078)
Impôts sur le résultat exigibles et différés	1 220 221	89 655	(116 870)	(226 429)
Revenus nets d'intérêts	33 861	(64 710)	(18 032)	(29 913)
Profit sur cession d'immobilisations corporelles	(193)	—	—	(18 260)
Écart de change	111 928	121 556	(518 778)	572 596
Rémunération fondée sur des actions	498 655	531 292	225 416	302 062
Éléments hors exploitation ⁽¹⁾	189 783	190 000	40 000	40 000
Amortissement	2 855 159	2 793 605	2 723 846	2 637 690
BAIIA ajusté	2 488 304	571 968	(92 806)	(448 332)
- Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites	3 329 793	1 259 990	416 000	170 654
- Provenant de cellules de batterie	(841 489)	(688 022)	(508 806)	(618 986)

⁽¹⁾ Les éléments hors exploitation comprennent les honoraires professionnels principalement liés aux frais reliés au prospectus.

2) Mesures non conformes aux IFRS « Marge brute ajustée »

	T4-2024 \$	T3-2024 \$	T2-2024 \$	T1-2024 \$
Revenus de client	37 717 688	33 617 106	28 559 390	28 706 752
Coût des marchandises vendues	28 811 991	26 595 763	23 031 357	23 047 454
Marge brute ajustée	8 905 697	7 021 343	5 528 033	5 659 298
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	1 657 615	1 623 878	1 563 699	1 517 147
Marge bénéficiaire brute	7 248 082	5 397 465	3 964 334	4 142 151

ANALYSE DES VARIATIONS DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – PÉRIODES DE TROIS MOIS

Revenus

	T4-2024	T4-2023	Variation		T3-2024	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Revenus de client	37 717 688	33 010 658	4 707 030	14%	33 617 106	4 100 582	12%
Autres revenus	407 878	308 306	99 572	32%	250 641	157 237	63%
Revenus totaux	38 125 566	33 318 964	4 806 602	14%	33 867 747	4 257 819	13%

Tous les revenus proviennent du secteur des matériaux avancés plastiques et produits composites.

Les revenus de client sont passés de 33 617 106 \$ au T3-2024 à 37 717 688 \$ au T4-2024. La hausse s'explique principalement par un mixte de produits positif et la hausse du volume.

Les revenus de client sont passés de 33 010 658 \$ au T4-2023 à 37 717 688 \$ au T4-2024. La hausse s'explique principalement par la hausse du volume et la hausse des revenus d'outillage.

Les autres revenus sont passés de 308 306 \$ au T4-2023 à 407 878 \$ au T4-2024. Ils étaient de 250 641 \$ au T3-2024. La variation s'explique principalement par des subventions reçues de programmes de R&D.

BAIIA ajusté

1) Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites

Le BAIIA ajusté s'est amélioré, passant de 1 130 962 \$ au T4-2023 à 3 329 793 \$ au T4-2024. La variation s'explique par ce qui suit :

- La marge brute sur les revenus de client a augmenté de 2 049 578 \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'un mixte de produit favorable, d'une meilleure productivité et d'un meilleur contrôle de coût;
- La hausse des autres revenus de 99 572 \$ tel qu'expliqué plus haut.

2) Provenant des cellules de batterie

La perte au niveau du BAIIA ajusté est passée de 604 822 \$ au T4-2023 à 841 489 \$ au T4-2024. La variation s'explique par la hausse des frais administratifs (frais généraux et d'administration et de Recherche et Développement « R&D ») de 236 667 \$ en raison de dépenses de pré-ingénierie plus élevées que d'habitude engagées au cours du trimestre.

Résultat net

La perte a augmenté, passant de 2 003 549 \$ au T4-2023 à 2 421 110 \$ au T4-2024. La variation s'explique principalement par ce qui suit :

- Les amortissements plus élevés de 184 766 \$ en raison principalement de l'addition d'immobilisations corporelles;
- Une hausse de la rémunération fondée sur des actions de 224 745 \$;
- Une perte de change de 111 928 \$ pour l'exercice en cours comparativement à un gain de 329 788 \$ à l'exercice précédent;
- La baisse des revenus d'intérêts de 79 479 \$;
- Charge d'impôts de 1 220 221 \$ pour l'exercice en cours comparativement à des impôts différés recouvrables de 239 724 \$ à la période de l'exercice précédent;
- Ceci a été contrebalancé partiellement par l'augmentation du BAIIA ajusté 1 962 164 \$.

Écart de change

	T4-2024	T4-2023	Variation		T3-2024	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Écart de change opérationnel	(30 554)	780 923	(811 477)	104%	(500 999)	470 445	(94%)
Écart de change sur les contrats dérivés	142 482	(1 110 711)	1 253 193	(113%)	622 555	(480 073)	(77%)
Écart de change total	111 928	(329 788)	441 716	(134%)	121 556	(9 628)	(8%)

La Société a bénéficié de l'effet favorable de l'écart de change opérationnel de 30 554 \$ au T4-2024 comparativement à l'effet défavorable de 780 923 \$ au T4-2023 et l'effet favorable de 500 999 \$ au T3-2024. Ceci est dû à la fluctuation du taux américain à la fin de chaque trimestre.

L'écart de change sur les contrats dérivés est une perte latente de 142 482 \$ au T4-2024 comparativement à un gain latent de 1 110 711 \$ au T4-2023 et une perte latente de 622 555 \$ au T3-2024. La variation est due à la fluctuation du taux américain d'un trimestre à l'autre et du niveau de couverture.

ANALYSE DES VARIATIONS DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – POUR LES EXERCICES

Revenus

	Cumul 2024	Cumul 2023	Variation	
	\$	\$	\$	%
Revenus de client	128 600 936	122 700 485	5 900 451	5%
Autres revenus	1 391 432	1 156 686	234 746	20%
Revenus totaux	129 992 368	123 857 171	6 135 197	5%

Tous les revenus proviennent du secteur des matériaux avancés, plastiques et produits composites, sauf pour 27 743 \$ d'autres revenus [Cumul 2023 – néant] du secteur provenant de cellules de batterie.

Les revenus de client ont augmenté, passant de 122 700 485 \$ pour l'exercice précédent à 128 600 936 \$ pour l'exercice en cours. La hausse s'explique principalement par la hausse du volume et des revenus d'outillage.

Les autres revenus sont passés de 1 156 686 \$ pour l'exercice précédent à 1 391 432 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique par des subventions reçues de programmes de R&D.

BAIIA ajusté

1) Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites

Le BAIIA ajusté s'est amélioré, passant d'une perte de 234 795 \$ pour l'exercice précédent à 5 176 437 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique par ce qui suit :

- La marge brute ajustée sur les revenus de client a augmenté de 5 828 176 \$ comparativement à la période de l'exercice précédent compte tenu d'un mixte de produit favorable, d'une meilleure productivité et d'un meilleur contrôle de coût;
- Une hausse des autres revenus de 234 746 \$ tel qu'expliqué plus haut; et
- Ceci a été contrebalancé partiellement par la hausse des frais administratifs (frais généraux, de vente et d'administration et de R&D) de 967 730 \$ principalement en raison de salaires plus élevés, incluant des coûts de rémunération courus variables plus élevés.

2) Provenant des cellules de batterie

La perte au niveau du BAIIA ajusté est passée de 623 092 \$ pour l'exercice précédent à 2 657 303 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique par les frais administratifs (frais généraux et d'administration et de R&D) de 2 685 046 \$ en raison de l'acquisition de VoltaXplore.

Résultat net

La perte a diminué, passant de 12 798 174 \$ pour l'exercice précédent à 11 665 006 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique principalement par ce qui suit :

- L'augmentation du BAIIA ajusté de 3 377 021 \$ tel qu'expliqué plus haut;
- Une perte de change de 287 302 \$ pour l'exercice en cours comparativement à 725 221 \$ à la période de l'exercice précédent;
- La quote-part de la perte de la coentreprise de 1 059 880 \$ durant la période de l'année dernière comparativement à néant pour l'exercice en cours comme VoltaXplore est maintenant consolidé dans les résultats de la Société;
- Ceci a été contrebalancé partiellement par :
 - Les amortissements plus élevés de 2 119 868 \$ en raison principalement de l'acquisition de VoltaXplore et l'addition d'immobilisations corporelles;
 - Charge d'impôts exigibles et différés de 966 577 \$ pour l'exercice en cours comparativement à des impôts exigibles et différés recouvrables de 38 650 \$ à la période de l'exercice précédent;
 - La baisse des revenus d'intérêts de 330 385 \$.

Écart de change

	Cumul 2024 \$	Cumul 2023 \$	Variation \$	%
Écart de change opérationnel	(130 442)	643 943	(774 385)	120%
Écart de change sur les contrats dérivés	417 744	81 278	336 466	(414%)
Écart de change total	287 302	725 221	(437 919)	60%

La Société a bénéficié de l'effet favorable de l'écart de change opérationnel de 130 442 \$ pour l'exercice en cours à un effet défavorable de 643 943 \$ pour l'exercice précédent. Ceci est dû à la fluctuation du taux américain à la fin de chaque trimestre.

L'écart de change sur les contrats dérivés est une perte latente de 417 744 \$ pour l'exercice en cours à une perte latente de 81 278 \$ pour l'exercice précédent. La variation est due à la fluctuation du taux américain d'un trimestre à l'autre et du niveau de couverture.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES SÉLECTIONNÉES

Le tableau ci-dessous présente des données financières sélectionnées pour les huit derniers trimestres publiés. Cette information trimestrielle non audité a été préparée conformément aux IFRS, sauf pour le BAIIA ajusté *.

		Revenus \$	BAIIA ajusté \$	Résultat net \$	Résultat de base et dilué par action \$	
T4-2024	30 juin 2024	38 125 566	2 488 304	(2 421 110)	(0,01)	Note 1
T3-2024	31 mars 2024	33 867 747	571 968	(3 089 430)	(0,02)	Note 2
T2-2024	31 décembre 2023	29 063 024	(92 806)	(2 428 388)	(0,01)	Note 3
T1-2024	30 septembre 2023	28 936 031	(448 332)	(3 726 078)	(0,02)	Note 4
T4-2023	30 juin 2023	33 318 964	526 140	(2 003 549)	(0,01)	Note 5
T3-2023	31 mars 2023	31 580 560	451 705	(2 447 604)	(0,01)	
T2-2023	31 décembre 2022	31 725 122	141 300	(2 422 949)	(0,01)	Note 6
T1-2023	30 septembre 2022	27 232 525	(1 977 032)	(5 924 072)	(0,04)	

Note 1 Les revenus et le BAIIA ajusté ont été plus élevés en raison de la hausse du volume. La perte a été plus basse en raison de la hausse de la marge brute sur les revenus de client.

Note 2 Les revenus et le BAIIA ajusté ont été plus élevés en raison de la hausse des revenus d'outillage. La perte a été plus élevée en raison de la hausse de la rémunération fondée sur des actions et de l'effet défavorable de l'écart de change sur les contrats dérivés.

Note 3 La perte au niveau du BAIIA ajusté a été plus basse en raison d'une meilleure productivité et d'un meilleur contrôle des coûts. La perte a été plus basse principalement en raison d'un effet favorable de l'écart de change sur les contrats dérivés.

Note 4 Les revenus et le BAIIA ajusté ont été plus bas en raison de la baisse du volume. La perte a été plus élevée principalement en raison de la baisse des revenus et de l'effet négatif de l'écart de change sur les contrats dérivés.

Note 5 Les revenus ont été plus élevés en raison d'un mixte de produit positif, incluant des produits enrichis de graphène, et de la hausse du volume.

Note 6 Les revenus et le BAIIA ajusté ont été plus élevés en raison de la hausse du volume et de l'augmentation des prix. La perte a été inférieure en raison de marges plus élevées et d'un effet favorable du taux de change sur les contrats dérivés.

4. SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	2024 \$	2023 \$	Variation \$	Raisons principales de la variation importante
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 504 880	36 210 495	(9 705 615)	Se référer à la section des flux de trésorerie
Créances et actifs sur contrat	24 955 170	20 605 741	4 349 429	Majoritairement dû à des revenus plus élevés et aux crédits d'impôt à l'investissement de VoltaXplore
Stocks	17 034 659	17 280 115	(245 456)	
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 652 182	8 997 822	(1 345 640)	
Immobilisations corporelles et dépôts sur équipement	64 150 151	62 624 257	1 525 894	
Immobilisations incorporelles	13 254 401	14 522 038	(1 267 637)	
Goodwill	1 919 673	1 919 673	—	
Autres actifs	4 221 882	3 085 662	1 136 220	
Total de l'actif	159 692 998	165,245,803	(5 552 805)	
Passif et capitaux propres				
Passif				
Fournisseurs, charges et impôts sur le résultat à payer	22 983 515	19 868 734	3 114 781	Majoritairement dû au timing des paiements
Passifs sur contrat	2 978 374	1 016 019	1 962 355	Timing dans les projets d'outillage
Emprunts bancaires	1 522 700	1 478 300	44 400	
Passif au titre des prestations déterminées	539 598	572 463	(32 865)	
Obligations locatives	12 967 373	15 218 803	(2 251 430)	Majoritairement dû aux paiements d'obligations locatives
Dette à long terme	6 346 503	7 875 888	(1 529 385)	Majoritairement dû aux paiements de dettes
Passif d'impôt différé	4 705 063	2 939 526	1 765 537	
Total du passif	52 043 126	48 969 733	3 073 393	
Capitaux propres				
Capital-actions	182 683 203	180 308 703	2 374 500	
Réserves	5 855 387	4 999 662	855 725	
Montant cumulé des écarts de change	(162 900)	34 552	(197 452)	
Déficit	(80 725 818)	(69 066 847)	(11 658 971)	
Total des capitaux propres	107 649 872	116 276 070	(8 626 198)	
Total du passif et des capitaux propres	159 692 998	165 245 803	(5 552 805)	

FLUX DE TRÉSORERIE

	Cumul 2024 \$	Cumul 2023 \$	Variation \$ %	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	2 488 730	(1,598,194)	4,086,924	256%
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 933 038	4 044 598	(2 111 560)	(52%)
Activités d'exploitation	4 421 768	2 446 404	1 975 364	81%
Activités de financement	(3 498 341)	(7 664 713)	4 166 372	54%
Activités d'investissement	(10 648 231)	(9 835 372)	(812 859)	(8%)
Effet net des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	19 189	32 108	(12 919)	(40%)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9 705 615)	(15 021 573)	5 315 958	35%

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement étaient de 2 488 730 \$ pour l'exercice en cours comparativement à des sorties de trésorerie de 1 598 194 \$ pour l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par une amélioration du BAIIA ajusté de 3 377 021 \$.

La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a été de 1 933 038 \$ pour l'exercice en cours, ce qui s'explique par ce qui suit :

- Une augmentation des passifs sur contrat attribuable au timing des projets d'outillage;
- La hausse des fournisseurs et charges à payer de 3 082 471 \$ principalement due au timing des paiements;
- Partiellement contrebalancé par la hausse des comptes clients de 3 149 429 \$ principalement due à des revenus plus élevés et aux crédits d'impôt à l'investissement de VoltaXplore.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 3 498 341 \$ pour l'exercice en cours comparativement à 7 664 713 \$ pour l'exercice précédent. Pour l'exercice en cours, un remboursement de 9 643 463 \$ a été effectué sur la dette à long terme et les obligations locatives. Ceci a été contrebalancés par des exercices d'options d'achat d'actions pour un montant de 1 672 800 \$ et à l'émission d'une dette à long terme de 4 472 322 \$.

En 2023, les emprunts bancaires ont baissé de 3 300 000 \$ et un remboursement de 5 027 263 \$ a été effectué sur la dette à long terme et les obligations locatives. Ceux-ci ont été contrebalancés par des exercices d'options d'achat d'actions pour un montant de 687 200 \$.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont été de 10 648 231 \$ pour l'exercice en cours comparativement à 9 835 372 \$ pour l'exercice précédent. Pour l'exercice en cours, la Société a utilisé 9 775 449 \$ pour des dépenses d'investissement consacrées principalement à des équipements de composite et a utilisé 1 000 000 \$ relativement au remboursement du solde du prix d'achat de l'acquisition de Canuck.

En 2023, la Société a utilisé 8 169 610 \$ pour des dépenses en immobilisations consacrées principalement à l'acquisition des actifs de XG Sciences et 1 000 000 \$ relativement au remboursement du solde du prix d'achat de l'acquisition de Canuck.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le secteur des matériaux avancés plastiques et produits composites ont généré des revenus, les activités de commercialisation du graphène en sont au stade d'introduction commerciale et, par conséquent, la Société pourrait dépendre du financement externe pour poursuivre son programme de développement si l'introduction commerciale du graphène s'en trouvait retardée. Toutefois, en ce qui concerne le secteur des cellules de batterie, la Société dépend de financement externe avant de pouvoir construire l'usine de production et commercialiser ses produits. Les discussions pour obtenir un financement progressent bien et nous prévoyons finaliser le financement durant l'exercice 2024. Les principales sources de financement de la Société ont été l'émission d'actions, la dette, les flux de trésorerie liés à l'exploitation et l'obtention de fonds du gouvernement du Québec, par l'entremise de crédits d'impôt en recherche et développement et d'autres programmes.

ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant reflète l'échéance contractuelle des obligations non actualisées au 30 juin 2024 :

	Échéance contractuelle				Total
	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	1 522 700	–	–	–	1 522 700
Dettes fournisseurs, charges à payer et portion courante du solde du prix d'achat	17 798 617	–	–	–	17 798 617
Obligations locatives	4 580 112	4 655 597	3 169 856	2 046 296	14 451 861
Dettes à long terme	2 497 760	4 317 479	307 459	–	7 122 698
Engagement d'achat d'équipements	6 538 907	–	–	–	6 538 907
Total	32 938 096	8 973 076	3 477 315	2 046 296	47 434 783

Au 30 juin 2024, la Société détenait des contrats de change à terme sur devises pour vendre un minimum de 24,3 millions de dollars américains et un maximum de 36,5 millions de dollars américains, selon le taux de change de ces contrats dérivés. Les taux varient de 1,300 à 1,386. Les contrats sont en vigueur jusqu'en avril 2026.

La direction estime la Société sera en mesure de respecter ses obligations grâce à la trésorerie détenue, aux flux de trésorerie liés à l'exploitation et aux prélèvements sur les facilités de crédit existantes.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion des risques liés à la Société et à ses activités, se reporter aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023. Les instruments financiers et risques qui y sont présentés sont les mêmes d'une période à l'autre.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 18 septembre 2024, la Société avait :

- 170 608 431 actions ordinaires émises et en circulation;
- 2 742 616 options en cours ayant des dates d'expiration comprises entre le 14 octobre 2025 et le 29 janvier 2034 assorties de prix d'exercice entre 1,93 \$ et 5,27 \$. Si toutes les options étaient exercées, 2 742 616 actions seraient émises pour un produit en trésorerie de 7 643 749 \$.

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour une description détaillée de toutes les transactions entre parties liées, se reporter à la note 17 « Transactions entre parties liées » des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023.

6. RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques suivants, de même que les autres renseignements contenus aux présentes, doivent être examinés attentivement. Les activités de la Société sont spéculatives en raison de leur nature à haut risque, ces activités ayant trait aux acquisitions, au financement, aux technologies et à la fabrication. Ces facteurs de risque pourraient avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs de la Société et ils pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les informations prospectives relatives à la Société. Les risques s'appliquent à chaque secteur.

CONDITIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES

Les conditions économiques mondiales actuelles, qui ont été soumises à une volatilité accrue, peuvent avoir un impact sur la Société à un accès au financement public et sur sa capacité à obtenir du financement par actions ou par emprunt à des conditions favorables. La Société évolue dans un environnement économique volatil. Par conséquent, si les taux de chômage, d'intérêt ou d'inflation fluctuaient considérablement ou augmentaient jusqu'à des niveaux importants, ils pourraient avoir un impact sur les activités opérationnelles, la situation financière et la rentabilité de la Société. De plus, la Société est exposée au risque de marché lié à la situation inflationniste mondiale actuelle, puisque les différents facteurs environnementaux, sociaux, politiques, économiques et sanitaires ont entraîné des conséquences importantes sur l'économie mondiale. Afin de réduire l'inflation, plusieurs banques centrales resserrent désormais leurs politiques monétaires, ce qui a un impact sur les taux d'intérêt, les taux de change et le développement économique. Les risques de récession dans un ou plusieurs pays où la Société exerce ses activités sont croissants et pourraient avoir un impact défavorable sur le résultat net, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société.

CYCLE DE VENTE LONG ET COMPLEXE

Selon l'expérience de la société, le cycle de vente moyen de ses poudres de graphène et de ses produits enrichis au graphène peut aller d'une à plusieurs années à partir du moment où un client commence à tester le produit de la société jusqu'au moment où il peut être utilisé dans un produit commercial. Le calendrier d'introduction du produit variera en fonction du marché cible. Les cycles de vente et de développement des produits de la Société sont soumis aux contraintes budgétaires des clients, aux procédures d'acceptation internes, aux évaluations concurrentielles des produits, aux affectations de ressources scientifiques et de développement et à d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société. Si la Société n'est pas en mesure de s'adapter avec succès à ces facteurs pour permettre le succès du développement de la clientèle, la Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser des ventes suffisantes pour atteindre la rentabilité. L'incapacité à atteindre la rentabilité pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

Le cycle de vente du graphène est long et complexe. Plusieurs étapes doivent être franchies pour voir une adoption généralisée du graphène sur plusieurs marchés.

- **Disponibilité de l'approvisionnement** : la première étape consiste à démontrer que la technologie a atteint un niveau de maturité tel qu'un approvisionnement constant et fiable en graphène est disponible dans un environnement industriel et à un coût acceptable.
- **Certification du graphène en tant que substance** : tout nouveau matériau doit être certifié pour pouvoir être produit et expédié au-delà des frontières. Chaque territoire a ses propres exigences, l'Environmental Protection Agency des États-Unis (« EPA »), Environnement Canada et l'Europe REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) sont des exemples de ces entités qui visent à fournir un niveau élevé de protection de la santé humaine et l'environnement à l'égard de l'utilisation de produits chimiques/substances.
- **Validation du produit** : cela inclut les performances techniques, la validation financière, l'analyse de la durabilité et de la durée de vie, la transformabilité et la logistique, et bien plus encore. Différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement sont impliqués dans la validation des performances du graphène. Les équipementiers, les mouleurs et les formulateurs sont tous impliqués dans ces étapes, ce qui rend cette étape longue et imprévisible.
- **Certification au niveau du produit** : la majorité des produits et des applications sont certifiés par les certifications ASTM ou ISO. Par exemple, pour qu'un nouvel additif soit utilisé dans des tuyaux en plastique, les certifications ASTM et ISO correspondantes doivent être modifiées.

DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE

Étant donné qu'il n'y a que peu de données sur l'utilisation efficace de la poudre de graphène et des produits enrichis par l'ajout de graphène de la Société dans des applications commerciales, rien ne garantit qu'il sera techniquement possible d'en tirer de vastes applications commerciales couronnées de succès. La plupart, pour ne pas dire la totalité des données scientifiques et techniques se rapportant aux produits de la Société proviennent des laboratoires de la Société ou d'environnements de laboratoire se trouvant chez nos clients ou des tierces parties, comme des universités et des laboratoires nationaux. Il est bien connu que les données de laboratoire ne sont pas toujours représentatives des applications commerciales.

De plus, les secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités se caractérisent par des changements technologiques rapides et par le lancement fréquent de nouveaux produits. La stratégie commerciale de la Société consiste en partie à surveiller de tels changements et à faire les démarches nécessaires pour rester à la fine pointe de la technologie; toutefois, rien ne garantit qu'une telle stratégie portera fruit. Si la Société n'est pas en mesure de s'adapter aux innovations dans les sciences des matériaux ou si des technologies ou des matériaux imprévus apparaissent qui ne sont pas compatibles avec les produits et les services de la Société ou qui pourraient remplacer ces produits et services, les revenus et les activités commerciales de la Société en subiraient vraisemblablement les contrecoups.

DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ ET CROISSANCE SOUTENUE

L'incapacité de développer davantage les marchés clés et les marchés géographiques existants de la Société ou de réussir à étendre ses activités sur de nouveaux marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance des ventes et les résultats d'exploitation. La capacité de la Société à pénétrer davantage ses marchés clés et les marchés géographiques existants dans lesquels elle est en concurrence, et à étendre avec succès ses activités dans d'autres pays, est soumise à de nombreux facteurs, dont bon nombre échappent à son contrôle. Rien ne garantit que les efforts visant à accroître la pénétration des marchés clés de la Société et des marchés géographiques existants porteront leurs fruits. Le fait de ne pas atteindre ces objectifs pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

PROBLÈMES DE LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT FUTUR

La Société dépend en fin de compte des ventes commerciales de poudre de graphène et de produits enrichis au graphène, incluant les batteries. Tout retard dans la vente de ces produits pourrait nécessiter un financement supplémentaire. Rien ne garantit que la Société réussisse à obtenir le financement requis au fur et à mesure de ses besoins. La volatilité des marchés peut rendre difficile, voire impossible, pour la Société d'obtenir du financement par emprunt ou par actions à des conditions favorables. L'incapacité d'obtenir du financement supplémentaire en temps opportun pourrait amener la Société à reporter ou à ralentir ses plans de développement ou à réduire ou mettre fin à une partie ou à la totalité de ses activités.

LOIS ET RÈGLEMENTS, LICENCES ET PERMIS

Les lois évoluent de sorte qu'elles créent des normes plus strictes, et l'application, les amendes et les sanctions en cas de non-respect sont également de plus en plus sévères. Un changement important de l'environnement juridique et réglementaire dans lequel la Société exerce actuellement ses activités pourrait avoir une incidence défavorable sur celles-ci. En particulier, la production d'importants volumes de graphène nécessite des permis et des approbations de diverses autorités gouvernementales. Elle est assujettie à de nombreuses lois et réglementations fédérales, provinciales, étatiques et locales régissant le développement, la production, les exportations, les impôts, les taxes, les normes de travail, la santé et la sécurité au travail, l'environnement et d'autres questions. Puisque le graphène est une nouvelle substance chimique, sa production et sa vente peuvent être assujetties à des approbations réglementaires précises en matière de santé et de sécurité au travail et d'environnement dans différents territoires, notamment, sans limitation, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (Canada), de la *Loi sur les aliments et drogues* (Canada), de la *Toxic Substances Control Act* (États-Unis), de la *Food Drug and Cosmetic Act* (États-Unis) et du *Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques* (Europe). Ces lois et réglementations sont susceptibles de changer, peuvent devenir plus strictes et leur respect peut être coûteux. Rien ne garantit que la Société soit en mesure de maintenir ou d'obtenir l'ensemble des licences, des permis et des approbations nécessaires à la production ou à la vente de graphène et son incapacité à le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

De plus, les activités de la Société pourraient subir les contrecoups de changements importants dans les tarifs et les droits imposés sur ses produits, en particulier si des modifications notables étaient apportées à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique sur le commerce (l'« ACEUM »), si des politiques d'achat préférentiel étaient adoptées dans d'autres territoires, en particulier aux États-Unis, ou si des modifications positives ou négatives étaient apportées aux lois fiscales ou autres. La Société pourrait être exposée à une augmentation des vérifications douanières en raison des politiques gouvernementales, ce qui pourrait entraîner un fardeau administratif et des coûts supplémentaires. Les modifications apportées aux lois ou aux règlements pourraient entraîner un fardeau administratif et des coûts supplémentaires en général, et risquent également de se solder par une amende importante ou d'engendrer un risque considérable d'atteinte à la réputation.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société s'appuie sur les lois sur les brevets, les secrets commerciaux et autres lois sur la propriété intellectuelle du Canada, des États-Unis et des autres pays où elle exerce ses activités pour protéger ses droits de propriété intellectuelle. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher des tiers d'utiliser sa propriété intellectuelle sans son autorisation. L'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de la Société pourrait réduire tout avantage concurrentiel qu'elle a développé, réduire sa part de marché ou autrement nuire à ses activités. En cas d'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de la Société, les litiges visant à protéger et à faire respecter les droits de la Société pourraient être coûteux, et la Société pourrait ne pas obtenir gain de cause.

Bon nombre des technologies de la Société ne sont couvertes par aucun brevet ou demande de brevet, et les brevets délivrés ou en attente de la Société au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays pourraient ne pas conférer à la Société un avantage concurrentiel et pourraient être contestés par des tiers. L'incapacité de la Société à obtenir la délivrance des demandes de brevet en cours pourrait limiter sa capacité à protéger les droits de propriété intellectuelle que ces demandes de brevet en cours étaient censées couvrir. Les concurrents de la Société pourraient tenter de contourner ses brevets pour éviter toute responsabilité en

cas de contrefaçon et, en cas de succès, cela pourrait nuire à la part de marché de la Société. De plus, l'expiration des brevets de la Société pourrait entraîner une concurrence accrue.

En outre, une protection efficace relative aux brevets, secrets commerciaux et autres droits de propriété intellectuelle peut être indisponible ou limitée dans certains pays étrangers. Dans certains pays, la Société ne demande pas de brevet ou autre protection de propriété intellectuelle. La Société s'appuie également sur des innovations technologiques non brevetées et sur d'autres secrets commerciaux pour développer et maintenir sa position concurrentielle. Bien que la Société conclue généralement des accords de confidentialité avec ses employés et des tiers pour protéger sa propriété intellectuelle, ces accords de confidentialité sont d'une durée limitée, pourraient être violés et pourraient ne pas assurer une protection significative de ses secrets commerciaux. Des recours adéquats pourraient ne pas être disponibles en cas d'utilisation ou de divulgation non autorisée des secrets commerciaux et de l'expertise en fabrication de la Société.

De plus, d'autres personnes peuvent obtenir connaissance des secrets commerciaux de la Société par le biais de développements indépendants ou par des moyens légaux. L'incapacité de protéger les processus, la technologie, les secrets commerciaux et l'expertise, les méthodes et les composés de fabrication exclusifs de la Société pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités en mettant en péril sa propriété intellectuelle essentielle.

Lorsqu'une formulation de produit ou un procédé est conservé comme secret commercial, des tiers peuvent développer ou inventer et breveter de manière indépendante des produits ou procédés identiques à ces produits ou procédés secrets commerciaux. Cela pourrait avoir un effet défavorable important sur la capacité de la Société à fabriquer et à vendre des produits ou à utiliser de tels procédés et pourrait éventuellement donner lieu à des litiges coûteux dans lesquels la Société pourrait ne pas avoir gain de cause.

La Société pourrait faire face à des poursuites pour violation de propriété intellectuelle qui pourraient entraîner des frais juridiques et des dommages importants et entraver sa capacité à fabriquer des produits clés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION ET DU PERSONNEL CLÉ

La Société dépend des services de dirigeants clés, notamment d'un petit nombre de dirigeants et de personnel hautement qualifiés et expérimentés. Jusqu'à présent, le développement de la Société a largement dépendu, et continuera de dépendre à l'avenir, des efforts déployés par les principaux dirigeants et autres membres du personnel clé pour développer ses projets. La perte de l'une de ces personnes, notamment au profit de concurrents, à court terme, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société.

EMPLOYÉS QUALIFIÉS

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels au succès de la Société. Tout particulièrement pour ses activités d'exploitation liées au graphène, il est difficile de trouver des scientifiques qualifiés et une équipe de vente qui connaît bien le sujet. Qui plus est, le besoin de main-d'œuvre qualifiée s'accroîtra à mesure que la Société prendra de l'expansion. Le nombre de personnes qualifiées dans le secteur de la fabrication de haute technologie est limité et la concurrence livrée pour cette main-d'œuvre est forte. Ces facteurs pourraient nuire aux activités de la Société si elle était incapable de recruter et de retenir le personnel qualifié dont elle a besoin au moment où elle en a besoin.

CONCURRENCE

La Société est en concurrence avec d'autres entreprises manufacturières et entreprises spécialisées dans le graphène dans des marchés hautement concurrentiels. Certains de ses concurrents disposent de ressources financières, de ressources de mise en marché et d'autres ressources beaucoup plus importantes qu'elle et d'une part de marché plus grande que la sienne pour certains produits ou dans certaines zones géographiques. À mesure que les marchés pour les produits et les autres services de la Société se développent, la concurrence peut s'intensifier et les concurrents peuvent consacrer plus de ressources à des produits qui entrent directement en concurrence avec ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société soit en mesure de rivaliser avec succès avec les concurrents existants ou que ses activités ne se ressentiront pas d'une concurrence accrue ou de l'arrivée de nouveaux concurrents.

MENACES DE CYBERSÉCURITÉ

Il est essentiel que la Société dispose de systèmes de technologie de l'information (« TI ») fiables et sécuritaires pour mener ses activités et poursuivre son exploitation. Bien que la Société ait mis en place des contrôles de sécurité visant à protéger les systèmes et l'infrastructure de TI et qu'elle continue de les renforcer, rien ne garantit que ces mesures de sécurité puissent prévenir efficacement les accès physiques non autorisés ou les cyberattaques. Si la Société était victime d'une importante intrusion dans ses systèmes de TI, cela pourrait, entre autres, bouleverser ses activités de fabrication (occasionner, par exemple, des retards opérationnels en raison d'un arrêt de la production, une incapacité à gérer la chaîne d'approvisionnement ou à fabriquer des produits pour les clients ou encore des perturbations dans la gestion des stocks), entraîner la perte, la destruction, la corruption ou l'utilisation inappropriée de données de nature délicate, notamment les renseignements sur les employés ou la propriété intellectuelle, se traduire par une perte de revenus en raison d'un vol de fonds ou d'une interruption des activités, entraîner notamment des coûts de remise en état, des frais de litige, des amendes, des coûts découlant d'une responsabilité, des primes d'assurance plus élevées ou des coûts de maintien de la sécurité et de systèmes de TI efficaces, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation ou avoir des répercussions éventuellement défavorables découlant d'une modification des lois et des règlements relatifs à la cybersécurité ou engendrer le vol de la propriété intellectuelle ou des renseignements confidentiels de la Société, de ses clients ou de ses fournisseurs. Si l'un ou l'autre des événements susmentionnés (ou d'autres événements liés à la cybersécurité) survenait, la Société pourrait subir un certain nombre de conséquences, notamment une atteinte à sa réputation, un avantage concurrentiel moindre et des répercussions négatives sur ses occasions futures, ce qui pourrait lui nuire considérablement.

FLUCTUATIONS DU COURS DES ACTIONS

Le cours du marché des titres de nombreuses sociétés, en particulier des sociétés au stade du développement, connaît de fortes fluctuations qui ne sont pas nécessairement liées à la performance opérationnelle, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives de ces sociétés. Rien ne garantit que des fluctuations du cours de l'action de la Société ne se produiront pas. Plus particulièrement, les fluctuations peuvent être exacerbées si le volume des opérations sur les actions ordinaires de la Société est faible.

ABSORPTION DES COÛTS ET BONS DE COMMANDE

Surtout en ce qui concerne ses activités dans le secteur du transport et compte tenu des tendances actuelles dans ce secteur, la Société subit une pression constante pour absorber les coûts liés à la conception et au développement de produits, à l'ingénierie, à la gestion des programmes, aux prototypes et à la validation. En particulier, les fabricants demandent aux fournisseurs de payer les coûts susmentionnés et de les recouvrer par l'entremise du prix à la pièce du composant concerné. Les volumes de contrats pour les programmes des clients qui ne sont pas encore en production sont fondés sur les estimations des clients de la Société concernant leurs propres niveaux de production futurs. Toutefois, les volumes de production réels peuvent varier considérablement par rapport à ces estimations en raison d'une réduction de la demande des consommateurs ou de retards dans le lancement de nouveaux produits, souvent sans que le fournisseur ne reçoive de compensation de la part de son client fabricant. Les bons de commande types émis par les clients n'exigent pas qu'ils achètent un nombre minimal de produits de la Société. En ce qui concerne les programmes en cours de production, la Société est généralement incapable de demander des changements de prix lorsque les volumes diffèrent sensiblement des estimations de production utilisées au stade du devis. Si les volumes de production estimés ne sont pas atteints, les coûts de développement de produits, de conception, d'ingénierie, de prototype et de validation encourus par la Société pourraient ne pas être entièrement recouverts. De même, la pression sur les prix ou les réductions de volume futures effectuées par les clients de la Société pourraient également diminuer le montant des coûts amortis autrement recouvrables dans le prix à la pièce des produits de la Société. L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. Bien qu'il soit généralement vrai qu'une fois que la Société reçoit un bon de commande pour les produits d'un programme de véhicules particulier, elle continue à fournir ces produits jusqu'à la fin de ce programme, les clients pourraient cesser de s'approvisionner auprès de la Société pour diverses raisons, notamment le refus de celle-ci d'accepter des demandes de réduction de prix ou d'autres concessions.

ACQUISITIONS

La Société a acquis et pourrait continuer à acquérir des entreprises, des actifs, des technologies, des services ou des produits complémentaires, à des prix concurrentiels. La Société pourrait continuer à réaliser des acquisitions dans les domaines de produits qui ont été déterminés comme étant essentiels à sa stratégie d'affaires à long terme. Toutefois, en raison de la concurrence intense dans ces domaines stratégiques, la Société pourrait ne pas être en mesure d'acquérir les cibles nécessaires à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. La réalisation de ces opérations présente des risques supplémentaires pour les activités de la Société. Les acquisitions sont assujetties à une série de risques inhérents, notamment la prise en charge de risques supplémentaires en matière de réglementation et de conformité, de prix, de chaîne d'approvisionnement, de matières premières, de relations de travail, de litiges, d'environnement, de régimes de retraite, de garantie, de rappel, de technologies de l'information, de fiscalité ou autres. Bien que la Société s'efforce de mener des contrôles diligents appropriés concernant les cibles

d'acquisition, ces efforts pourraient ne pas toujours s'avérer suffisants pour cerner l'ensemble des risques et des responsabilités liés à l'acquisition, notamment en raison des facteurs suivants : un accès limité aux renseignements; des contraintes de temps pour mener les contrôles diligents; une incapacité d'accéder aux installations et/ou au personnel de la société cible; ou d'autres limitations inhérentes au processus de contrôle diligent. De plus, la Société pourrait déterminer les risques et les responsabilités qui ne peuvent pas être suffisamment atténués au moyen de protections appropriées, qu'elles soient contractuelles ou autres. La réalisation de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités ou la rentabilité de la Société. Le bénéficiaire que la Société tirera des acquisitions précédentes et futures est fortement tributaire de sa capacité à intégrer les entreprises acquises et leurs technologies, leurs employés et leurs produits au sein de la Société, et celle-ci pourrait devoir subir des coûts liés à l'intégration et à la rationalisation des installations (dont certaines pourraient devoir être fermées à l'avenir). La Société ne peut pas être certaine qu'elle réussira à intégrer les entreprises acquises ou que les acquisitions profiteront en fin de compte à la Société. Tout échec de l'intégration des entreprises ou tout échec de la Société à en tirer profit pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités et ses résultats d'exploitation. Ces opérations pourraient également entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires de la Société ou une augmentation de la dette. De telles opérations pourraient impliquer des partenaires, et la formule utilisée pour déterminer les dispositions contractuelles de vente pourrait être soumise à divers facteurs qui ne sont pas facilement quantifiables ou estimés avant le moment de la vente (comme les conditions du marché et la détermination de la juste valeur marchande).

COÛTS DE LANCEMENT ET D'EXPLOITATION

Le lancement d'une nouvelle activité, dans une installation existante ou nouvelle, constitue un processus complexe dont le succès dépend d'un large éventail de facteurs, notamment l'état de préparation à la production de la Société et de ses fournisseurs, ainsi que des facteurs liés à l'outillage, aux équipements, aux employés, à la qualité initiale des produits et à d'autres facteurs. L'échec du lancement d'une nouvelle activité ou d'une prise de contrôle importante pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité. Des coûts de lancement importants ont été subis par la Société ces dernières années. Les processus de fabrication de la Société sont susceptibles de connaître des problèmes d'exploitation qui peuvent nuire à sa capacité de fabriquer ses produits en temps voulu ou de ne pas atteindre les niveaux de rentabilité escomptés. Les installations de la Société contiennent des équipements complexes et sophistiqués qui sont utilisés dans ses processus de fabrication. Par le passé, la Société a connu des défaillances d'équipement et pourrait en connaître d'autres à l'avenir en raison de l'usure, d'erreurs de conception ou d'erreurs des opérateurs, entre autres, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité. De temps à autre, certaines divisions d'exploitation de la Société pourraient ne pas atteindre les niveaux de rentabilité escomptés. Une sous-performance considérable d'une ou de plusieurs divisions d'exploitation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité et les activités de la Société.

RISQUES CYCLIQUES

Une partie des activités de la Société est cyclique, notamment celles liées à l'industrie du transport. Elle dépend, entre autres facteurs, de la conjoncture économique générale en Amérique du Nord et ailleurs. Les volumes de vente et de production devraient être relativement stables en Amérique du Nord au cours des prochaines années, mais ces volumes sont incertains et pourraient diminuer à tout moment. Rien ne garantit que la production nord-américaine de camions en général ou de plateformes précises ne déclinera pas à l'avenir ni que la Société sera en mesure d'utiliser toute capacité inutilisée existante ou toute capacité supplémentaire qu'elle ajoutera à l'avenir. Une baisse supplémentaire soutenue ou considérable de la production de camions dans son ensemble ou par client ou par plateforme de client pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, ainsi que sur sa capacité à respecter ses engagements financiers actuels.

L'Amérique du Nord est une région clé en ce qui concerne la production de camions pour la Société et les résultats d'exploitation dépendent de la production de camions dans cette région par nos clients. En raison de la nature de ses activités, la Société est dépendante de plusieurs clients importants, de sorte que l'annulation d'une commande majeure par l'un de ces clients, la perte de l'un de ces clients pour quelque raison que ce soit ou l'insolvabilité de l'un de ces clients, la réduction des ventes de plateformes de camions de ces clients, ou le déplacement de la part de marché des camions dans lesquels nous avons un contenu important, ou toute baisse importante ou soutenue des volumes de production de camions en Amérique du Nord, pourraient réduire considérablement le chiffre d'affaires et/ou la rentabilité de la Société, et pourraient nuire de manière considérable à sa situation financière. Bien que la Société continue de diversifier ses activités, rien ne garantit qu'elle y parviendra.

RISQUES LIÉS AUX GARANTIES, AUX RAPPELS ET À LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS

Surtout en ce qui concerne les activités de fabrication de pièces composites de la Société, les clients demandent de plus en plus à chacun de leurs fournisseurs d'assumer les frais de réparation et de remplacement des produits défectueux qui soit sont couverts par une garantie du fabricant, soit font l'objet d'un rappel par le fabricant et qui ont été mal conçus, fabriqués ou assemblés par leurs fournisseurs. L'obligation de réparer ou de remplacer ces pièces, ou l'obligation de participer à un rappel de produit, pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les activités et la situation financière de la Société.

PRIX DES MATÉRIAUX ET DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le prix des principales matières premières et des principaux produits de base utilisés dans la production des pièces composites et du graphène, particulièrement le graphite, la résine de polyester, la fibre de verre et d'autres matières premières, tout comme le prix de l'énergie ont parfois été volatils. Dans la mesure où la Société est incapable de réduire à néant son exposition à la fluctuation des prix des principales matières premières et des principaux produits de base, notamment en concevant des produits à teneur réduite, en transférant les hausses de prix à ses clients ou autrement, les coûts additionnels engagés pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité. Une hausse des prix de l'énergie pourrait également avoir des répercussions sur les coûts de production ou de transport, ce qui pourrait en retour nuire à sa compétitivité.

HYPOTHÈSES RELATIVES AUX DEVIS ET AUX PRIX

Surtout en ce qui concerne les activités de fabrication de pièces composites de la Société, le délai entre l'attribution d'une nouvelle commande et le début de la production varie généralement entre un an et trois ans. Étant donné que le prix des produits est généralement déterminé au moment de l'attribution, la Société est exposée à un risque de prix important en raison de l'évolution des coûts des intrants et des hypothèses relatives au devis entre le moment de l'attribution et le début de la production. L'impossibilité d'établir un devis efficace, ou la survenance d'un changement important du coût des intrants ou d'autres hypothèses relatives au devis entre l'attribution de la commande et la production, pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société souscrit une assurance pour couvrir les risques commerciaux normaux. Dans le cadre de ses activités de fabrication, certains risques et, en particulier, des événements catastrophiques imprévus ou inhabituels, notamment des explosions et des incendies, peuvent survenir. Il n'est pas toujours possible de souscrire une assurance complète contre de tels risques en raison de primes élevées, ou pour d'autres raisons. Si de telles obligations devaient survenir, elles pourraient réduire ou éliminer toute rentabilité future et entraîner une hausse des coûts et une baisse de la valeur des actions ordinaires de la Société.

RISQUES DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est exposée au risque de change, en raison principalement des dépenses et des ventes qu'elle effectue dans d'autres monnaies que ses monnaies fonctionnelles respectives, principalement en ce qui a trait au dollar américain. La direction a mis en place une politique qui oblige la Société à gérer son risque de change et qui impose des limites strictes sur les expositions maximales pouvant être conclues. Les ventes libellées en dollars américains ont représenté environ 57% des ventes totales de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2024. Par conséquent, l'évolution du dollar canadien par rapport au dollar américain ajoute un élément de risque et d'incertitude pour la Société. Ces risques sont atténués par les achats de matières premières libellés en dollars américains. La politique de la Société est de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation, mais uniquement pour couvrir certains risques liés au dollar américain. La Société met en place des facilités de crédit lui permettant de conclure des opérations visant des contrats de change à terme ou des contrats à terme d'achat ou de vente d'options sur devises. Ce montant couvre en partie les besoins potentiels de la Société au cours des 24 prochains mois. La Société surveillera de manière proactive la nécessité de recourir à cette facilité en fonction des conditions du marché.

LITIGES

La Société a conclu des ententes juridiquement contraignantes avec divers tiers, y compris des ententes d'approvisionnement, de distribution, de non-divulgence, de consultation et de partenariat. L'interprétation des droits et des obligations découlant de ces accords est sujette à interprétation, et la Société pourrait être en désaccord avec la position adoptée par les diverses autres parties, ce qui pourrait entraîner un différend pouvant aboutir à un litige et occasionner des frais juridiques pour la Société. Vu la nature spéculative et imprévisible des litiges, l'issue de ces différends pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités de la Société.

RISQUE D'INCENDIE RELIÉE AUX CELLULES DE BATTERIE LITHIUM-ION

La Société fabriquera des cellules de batterie lithium-ion. En de rares occasions, les cellules lithium-ion peuvent libérer rapidement l'énergie qu'elles contiennent en évacuant la fumée et les flammes de manière à enflammer les matériaux à proximité ainsi que d'autres cellules lithium-ion. En outre, les perceptions négatives du public concernant l'adéquation des cellules lithium-ion aux applications de sports motorisés, les impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière du cobalt ou tout incident futur impliquant des cellules lithium-ion, tels que les incendies de véhicules ou autre type d'incendies, pourraient avoir un impact négatif important sur les activités de VoltaXplore, ainsi que sur les résultats des opérations ou de sa situation financière.

De plus, la Société stocke dans ses installations un nombre important de cellules de batteries lithium-ion, et toute mauvaise manipulation des cellules de batterie, ou problème de sécurité ou incendie lié aux cellules, peut causer des dommages et perturber le fonctionnement des installations actuelles ou futures la Société.

CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

La Société pourrait être soumise aux attentes croissantes des parties prenantes en ce qui concerne les facteurs ESG, notamment de la part des investisseurs, qui accordent de plus en plus d'importance aux facteurs ESG lors de l'évaluation des options d'investissement. Les investissements futurs réalisés dans la Société, ou les futurs partenariats ou relations d'affaires conclus avec la Société peuvent dépendre de diverses normes ESG.

DÉPENDANCE ET PERTURBATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La Société dépend de fournisseurs externes et elle prévoit continuer à compter sur des tiers pour s'approvisionner à l'avenir. Bien que la Société obtienne des matières premières, des pièces et des composants auprès de plusieurs sources dans la mesure du possible, certaines matières premières et pièces et certains composants sont achetés auprès d'une seule source. La Société cherche à obtenir ses matières premières, pièces et composants auprès de sources multiples chaque fois que possible, et pour atténuer davantage les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, la Société conclut des accords d'approvisionnement à long terme avec des fabricants et fournisseurs clés. Bien que la Société estime qu'elle peut être en mesure d'établir des relations d'approvisionnement alternatives et d'obtenir une solution alternative d'approvisionnement pour certaines de ses composants de source unique, elle peut être incapable de le faire à court terme ou pas du tout, ou à des prix, des volumes ou des niveaux de qualité qui lui sont acceptables. L'incapacité de l'un des fournisseurs de la Société de livrer les pièces, composants ou matières premières nécessaires, selon l'échéancier de la Société et à des prix, volumes ou niveaux de qualité acceptables pour la Société, l'incapacité de la Société à gérer efficacement ces pièces et composants, ou la résiliation ou l'interruption de tout accord d'approvisionnement important pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Toute interruption de l'approvisionnement en matières premières, pièces et composants, qu'elles proviennent ou non d'un fournisseur unique, pourrait perturber temporairement la fabrication des produits de la Société jusqu'à ce qu'un autre fournisseur soit en mesure de fournir le matériel requis. De plus, si l'un des fournisseurs de la Société se trouve en difficulté économique ou fait faillite, la Société pourrait être tenue de fournir un soutien financier important ou de prendre d'autres mesures pour assurer l'approvisionnement en composants ou en matériaux, ce qui pourrait augmenter ses coûts, affecter ses liquidités ou provoquer des interruptions de production, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. De plus, la rentabilité de la Société est affectée par des fluctuations importantes des prix des matières premières, des pièces et des composants qu'elle utilise. La Société pourrait ne pas être en mesure de répercuter les hausses de prix des matières premières, des pièces ou des composants sur ses clients. Par conséquent, une augmentation du coût des matières premières, des pièces et des composants utilisés dans la fabrication des produits de la Société pourrait réduire sa rentabilité et avoir un effet défavorable important sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

D'autres risques dont la Société n'est actuellement pas au fait ou qu'elle juge actuellement négligeables pourraient également nuire à ses activités.

7. MÉTHODES COMPTABLES

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES IMPORTANTS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des jugements quant à l'avenir. La direction examine périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur l'expérience historique, les changements dans l'environnement commercial et d'autres facteurs, y compris les attentes d'événements futurs, que la direction considère comme raisonnables dans les circonstances. Les estimations impliquent des jugements qui portent sur la base des informations dont elle dispose. Cependant, les estimations comptables pourraient donner lieu à des résultats nécessitant un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif affecté au cours de périodes futures.

La Société a fondé ses hypothèses et ses estimations sur les paramètres disponibles lors de l'établissement des états financiers consolidés. Cependant, les circonstances existantes et les hypothèses concernant les développements futurs peuvent changer en raison d'événements de marché ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Société. De tels changements sont reflétés dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent. Cette discussion porte uniquement sur les estimations que la direction considère importantes en fonction du degré d'incertitude et de la probabilité d'une incidence importante si nous avons utilisé des estimations différentes. Il existe de nombreux autres domaines pour lesquels nous utilisons des estimations sur des questions incertaines.

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables importants associés à la Société et à ses activités, se reporter à la section « Estimations et jugements importants de la direction dans l'application des méthodes comptables » à la note 2 des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin états financiers consolidés. La Société n'a pas eu à poser de jugements importants, à effectuer des estimations importantes et à formuler des hypothèses importantes dans des domaines autres que ceux mentionnés aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes et modifications aux normes existantes ont été publiées et leur adoption est obligatoire pour les exercices futurs. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023 pour un complément d'information sur ces normes et modifications.

8. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, attestent de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des CPCI et des CIIF a été effectuée sous la supervision du Chef de la direction et du Chef de la direction financière. Cette évaluation portait sur l'examen de la documentation, les vérifications et les autres procédures que la direction a jugé appropriées dans les circonstances. À la lumière de cette évaluation, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne émis par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO-Framework 2013), et dans le cadre de la préparation de ses états financiers de fin d'exercice, ces deux dirigeants signataires ont conclu que les CPCI et les CIIF étaient efficaces au 30 juin 2024.

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du T4-2024 qui a eu une incidence importante ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

NanoXplore

La chimie du carbone, vecteur de performance

4500 boul. Thimens, Montréal, QC H4R 2P2

www.nanoxplore.ca

TSX : GRA | OTCQX : NNXPF

Suivez-nous

